Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 6 (1935)

Heft: 3

Rubrik: Communications officielles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Les nouveaux horaires des chemins de fer viennent d'entrer en vigueur. De nouveau, quelques améliorations ont été consenties au Jura, ensuite des démarches instantes faites par notre Association. Tous nos vœux sont loin d'être réalisés, mais on doit reconnaître que, petit à petit, les relations ferroviaires deviennent plus agréables et plus faciles.

Il faut espérer que l'an prochain, nous verrons aussi dans le Jura les nouvelles automotrices dont on dit tant de bien et qui permettent de combler, sans grands frais, maintes lacunes de l'horaire.

Voici les quelques innovations qui ont été introduites au 15 mai:

I. Ligne Bâle-Delémont-Bienne et Delémont-Sonceboz.

1. Le train direct 131 Milan-Paris via Lötschberg a été avancé d'une vingtaine de minutes. Cette circonstance a permis de réaliser une très bonne correspondance par train direct de la Suisse romande à Bâle, par le Jura bernois, par l'utilisation du train 103 jusqu'à Bienne, puis du 131 précité jusqu'à Delémont, où la suite vers Bâle est assurée par l'accéléré 1757.
2. Grâce à l'introduction d'une course d'automotrice entre Berne et Bienne, il est possible de quitter la capitale à midi et d'être à Delémont à 13.27 heures.
3. A Bienne, la correspondance a été établie à 12.10 heures, entre les trains 1774 de Delémont et 1516 pour Neuveville.
4. L'omnibus 1788 (Bâle dép. 16.15 h.) a été prolongé de Laufon à Delémont, de façon à atteindre dans cette gare à 17.06/11, le train 1654 pour Sonceboz.

   En sens inverse, le train 1777 circulera, au départ de Delémont à 17.15 heures (au lieu de Laufon seulement).
5. L'omnibus 1690 quitte Bâle 10 minutes plus tard, soit à 20.30 heures, pour améliorer à Delémont la correspondance avec le direct 132 pour Bienne.
6. Entre Sonceboz et Delémont, le train 4649 est prolongé de Moutier à Delémont et sa marche est considérablement accélérée. On atteindra Moutier déjà à 14.06 heures et Delémont à 14.32 heures.

Il faut regretter que les C. F. F. n'aient pas accepté d'introduire un train de Moutier à Delémont, entre 8.00 et 9.00 heures du matin. Ils ont préféré, contrairement aux intérêts de notre région, avancer de deux heures le train 1763 qui, jusqu'à maintenant, partait de Bienne à 11.08 heures pour arriver à Delémont à 12.05 heures. Il part maintenant à 9.25 heures pour être à Delémont à 10.15 heures.

Nous doutons fort que cette relation rende des services.

II. Ligne Delémont-Delle.

1. Un nouveau train omnibus circule entre Porrentruy (dép. 9.14 h.) et Delémont (arr. 9.54 h.).
2. Le train 1683 circule aussi le dimanche, en été, entre Delle et Porrentruy (arr. 22.35 h.).
3. Le train 1690 est prolongé le dimanche en été de Porrentruy (départ 23.00 h.) à Delle (arr. 23.21 h.).

III. Ligne Bienne-La Chaux-de-Fonds.

Aucun changement important n'est intervenu sur cette ligne, l'horaire ayant été revisé complètement lors de l'introduction de la traction électrique, en automne 1934. Quelques nouveaux arrêts de trains ont été consentis à La Heutte et à Frinvilier.

IV. Ligne Bienne-Neuchâtel.

L'horaire de cette ligne n'a pour ainsi dire pas été modifié non plus.